

Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

13 et 14 septembre, 11 et 12 octobre, 6 et 7 décembre 2021
LYON

Formation permettant la délivrance d'un certificat de 40h, conformément à l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître le cadre réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), ses enjeux et les étapes d'un programme.
- Clarifier les différents types de compétences pouvant être développés auprès des patients
- Prendre conscience de ses représentations de la maladie chronique et de la relation soignant/soigné.
- S'approprier les principes de la promotion de la santé.
- Découvrir les processus de changement de comportement.
- Appréhender les enjeux et modalités de la relation éducative avec les patients dans le quotidien de la prise en charge.
- Découvrir et expérimenter des outils et techniques d'animation mobilisables dans des actions éducatives individuelles et/ou collectives.
- Connaître les ressources disponibles pour aider à élaborer et/ou mener un programme d'ETP.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels médicaux, paramédicaux, patients, missionnés par leur institution pour élaborer/réaliser un programme d'Education Thérapeutique du Patient.

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour accéder à cette formation.

FORMATRICES

Adeline MICHEL et Elise VALLIET formatrices à l'IREPS ARA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.
Groupe de 10 à 15 participants.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

IREPS ARA
62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

DURÉE & HORAIRES

6 jours (42h)
de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h.

Tarif : 1050 €

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

1/2

Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

13 et 14 septembre, 11 et 12 octobre, 6 et 7 décembre 2021
LYON



PROGRAMME

Jour 1 & Jour 2

- Se connaître : attentes, expériences, représentations.
- Définir l'ETP et connaître le cadre réglementaire.
- La démarche de promotion de la santé et les processus de changement de comportement :
quelles intentions éducatives ? Quels leviers d'actions ?

Jour 3 & Jour 4

- La relation éducative en situation de soins.
- Le bilan éducatif partagé: Objectifs, postures et méthodes.
- La place du patient dans un programme d'ETP.
- Les compétences d'auto soins et d'adaptation.

Jour 5 & Jour 6

- Les animations collectives en éducation thérapeutique du patient : construire une séance,
l'animer, l'évaluer.
- Les ressources disponibles pour la conception et la réalisation de ces programmes.
- Bilan de ces 6 journées de formation, et perspectives.

A chaque fin de session nous prenons un temps de bilan et de conscientisation des apprentissages.

Les participants ont également la possibilité d'accéder en dehors des jours de présentiels, à un module de formation en ligne, qui reprend les apprentissages des 2 premiers jours de formation.

Renseignements pédagogiques:

- Adeline MICHEL - IREPS ARA
Tél. 04 76 00 63 41 - adeline.michel@ireps-ara.org
- Elise VALLIET - IREPS ARA
Tél. 04 76 00 63 44 - elise.valliet@ireps-ara.org

2/2



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

DISPENSER LES ACTIVITES D'UN PROGRAMME D'ETP :

13 et 14 septembre, 11 et 12 octobre, 6 et 7 décembre 2021 à LYON

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

Avez-vous déjà mené ou participé à des actions d'ETP ? Oui, à plusieurs reprises

Oui, une seule fois

Non, jamais

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

- Vous vous inscrivez en tant que :
- Salarié(e)
 - Personne en recherche d'emploi
 - Particulier
 - Bénévole
 - Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
à
IREPS ARA
62 cours Albert Thomas
69008 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIRET : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien

